

## REPERES SPATIAUX

En fin de 3<sup>e</sup>, l'élève doit être capable de localiser et situer sur un planisphère, notamment pour l'épreuve du brevet des collèges, les repères spatiaux suivants (*les repères en italiques sont étudiés dès l'école primaire*) :

- *Les continents et les océans, les grands fleuves, les grands traits du relief (principales chaînes de montagnes et grandes plaines) et les principales zones climatiques de la planète ;*
- *les principaux foyers de peuplement et les espaces faiblement peuplés de la planète ; les cinq États les plus peuplés du monde ;*
- les dix métropoles mondiales les plus peuplées et les pays où elles se situent ;
- trois pays parmi les plus pauvres du monde, trois grands pays émergents, les trois principaux pôles de puissance mondiaux ;
- deux grandes aires de départ et deux grandes aires d'arrivée des migrants dans le monde ;
- deux espaces touristiques majeurs dans le monde ;
- les mégapoles (Nord-Est des États-Unis, Japon, Europe) ;
- le territoire de la France (métropolitain et ultramarin) ;
- les principaux espaces de la francophonie ;
- *les montagnes, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques et les façades maritimes du territoire national ;*
- les dix premières aires urbaines du territoire français (*les principales villes*) ;
- *les Régions françaises ;*
- *les États de l'Union européenne et leurs capitales ;*
- les villes où siègent les institutions de l'Union européenne ;
- les dix principales métropoles européennes.

### PLANISPHERE

